

Conditions générales de l'Extension de garantie et du Health check du robot pâtissier multifonction

Les présentes Conditions générales (« Contrat ») définissent les conditions générales régissant l'achat et l'activation de l'Extension de garantie avec Health check inclus (« Health check ») pour votre robot pâtissier multifonction (« Produit »). En achetant l'Extension de garantie, vous acceptez d'être lié par les présentes conditions. Veuillez lire attentivement le présent Contrat avant d'effectuer un achat.

1. Admissibilité :

1.1 L'Extension de garantie est disponible pour tous les modèles de robots pâtissiers multifonctions, quels que soient le modèle ou les caractéristiques spécifiques.

1.2 Pour être admissible à l'Extension de garantie, le Produit doit avoir été acheté initialement il y a moins de 10 ans. Vous devrez peut-être fournir une preuve de la date de l'achat initial.

2. Durée de l'Extension de garantie :

2.1 L'Extension de garantie offre une couverture supplémentaire de 1 ou 2 ans, selon l'option choisie au moment de l'achat.

2.2 Vous pouvez acheter des Extensions de garantie supplémentaires pour le même Produit, à condition qu'au moment de la souscription, le Produit ait été acheté initialement il y a moins de 10 ans.

3. Achat et activation :

3.1 Une Extension de garantie peut être achetée à tout moment tant que le Produit a été acheté initialement il y a moins de 10 ans.

3.2 Si l'Extension de garantie est achetée avant l'expiration de la garantie générale fournie avec le Produit (« Garantie générale »), la couverture de l'Extension de garantie commencera automatiquement immédiatement après l'expiration de la Garantie générale.

3.3 Si l'Extension de garantie est achetée après l'expiration de la Garantie générale, la couverture de l'Extension de garantie commencera le jour de l'achat de l'Extension de garantie.

4. Health check inclus :

4.1 Vous avez droit à un Health check inclus pendant la durée de chaque Extension de garantie. Le Health check consiste en une évaluation complète des fonctionnalités et des performances du Produit couvert, visant à identifier et à résoudre les problèmes potentiels.

4.2 Le Health check inclus peut être planifié en appelant la ligne d'assistance client appropriée. Sous réserve de disponibilité et de planification. Vous serez responsable de la livraison sécurisée du Produit à notre centre d'entretien. Veuillez suivre les instructions que vous avez reçues par la poste sur la manière d'emballer correctement le produit.

5. Paiement :

5.1 Le paiement de l'Extension de garantie est requis au moment de l'achat.

6. Couverture :

6.1 L'Extension de garantie couvre les défauts de matériaux et de fabrication survenant lors de l'utilisation normale du Produit.

6.2 L'Extension de garantie ne couvre pas les dommages résultant d'une mauvaise utilisation, d'un abus, de réparations non autorisées, de modifications, d'accidents ou de toute autre utilisation anormale du Produit.

7. Transférabilité :

7.1 L'Extension de garantie n'est pas transférable et ne s'applique qu'à l'acheteur initial de l'Extension de garantie. Elle ne sera transférée à aucun propriétaire ultérieur du Produit.

8. Annulation et remboursements :

8.1 L'Extension de garantie peut être annulée dans les 30 jours suivant l'achat pour un remboursement complet, à condition qu'aucune réclamation n'ait été faite au titre de l'Extension de garantie.

8.2 Après la période initiale de 30 jours, l'Extension de garantie n'est pas remboursable.

9. Limitation de responsabilité :

9.1 Notre responsabilité en vertu de la présente Extension de garantie se limite à la réparation ou au remplacement du Produit, à notre entière discrétion.

9.2 Nous ne serons pas responsables des dommages indirects, accessoires ou consécutifs découlant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utiliser le Produit, ni de la perte du Produit pendant le transport ou dans nos centres d'entretien, sauf si nous avons fait preuve de négligence ou d'inattention volontaire.

10. Droit applicable :

10.1 Le présent Contrat est régi et interprété conformément aux lois de la juridiction dans laquelle l'Extension de garantie est achetée.

En achetant l'Extension de garantie, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté les conditions générales énoncées dans le présent Contrat.